
Raison sociale de l'organisme de formation :

CFPELEC – Jean-Charles PAPAZIAN

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93 83 04081 83 auprès du Préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur

SIRET 511 294 878 00018

FR 75511294878

Véhicules électriques et hybrides

Habilitation B2XL « Déconstruction de véhicules électriques ou hybrides »



Durée

- 2 journées de 7h (14 h)

Objectifs

- *Rappeler les notions théoriques indispensables à la compréhension fonctionnement du véhicule électrique.*
- *Connaître le fonctionnement, les caractéristiques et l'architecture des véhicules électriques et hybrides.*
- *Risques électriques.*
- *Travailler en sécurité dans le cadre d'une déconstruction de véhicule accidenté.*

Moyens pédagogiques

- *Formation théorique incluant mise en situation et exercices : 10 h*
- *Formation pratique avec mise en situation individuelle : 3 h sur véhicule hybride : Toyota PRIUS*
- *Evaluation théorique : 1 h*

A l'issue du stage, un avis d'évaluation est envoyé à l'employeur en vue de l'habilitation du salarié (avec un titre individuel prérempli à signer par les deux parties).

Le support pédagogique inclut un support de cours de 200 pages couleurs, une clé USB 8 Go avec documents normatifs. Le recueil de prescription de sécurité UTE 18-550 peut être fourni par CFPELEC sur demande.

Programme de formation

Journée 1 – 7h.

- *Introduction et présentation du stage.*
- *Rappel sur les notions théoriques principales : électricité (courant, tension) et énergétique (puissance, énergie, rendement).*
- **Architecture du véhicule électrique** : influence sur la fabrication et la maintenance.
- *Technologie des batteries : constitution.*
- *Fiabilité prévisionnelle, maintenance et réparabilité.*
- *Architecture mise en œuvre pour assurer la sécurité selon la R100. Plug, contacteur principal...*
- *Risques électriques.*
- **Architecture des Véhicule hybrides** :
 - *présentation des différentes architectures série et parallèle*
 - *importance de l'hybridation : du micro, mild, full*



hybrid et hybride rechargeable.

Journée 2 – 7h. Habilitation Electrique Théorie et pratique

Etude des compétences visées par la formation :

- *Enoncer les effets du courant électrique sur le corps*
- *Donner les noms et limites des différents domaines de tension et donner leurs limites.*
- *Décrire le principe de l’habilitation électrique.*
- *Lister les prescriptions associées aux zones de travail*
- *Citer les équipements de protection collective et individuelle.*
- *Enoncer les risques liés à l’utilisation des matériels et outillages utilisés dans l’environnement.*
- **Analyse des dangers propres aux véhicules électriques et hybrides.**
- *Décrire la conduite à tenir en cas d’accident.*
- *Nommer les limites de l’habilitation B2XL « Déconstruction d’un véhicule électrique et hybride ».*
- *Procédures spécifiques de maintenance automobile prévues dans le recueil UTE 18-550.*
- *Rôles et limites des différents acteurs.*
- **Evaluation théorique.**
- **Evaluation pratique (Scénarios pratiques) des stagiaires en vue de leur habilitation par leur employeur.**

